

Saint-Mandé

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Pas de piste, aucun respect des motorisés
-  Aucun stationnement vélo, pistes cyclables sur le trottoir
-  Saint-Mandé est une zone tampon entre Paris et le Bois de Vincennes. Pour relier ces deux lieux à vélo par la Porte de Vincennes ou la porte de Saint-Mandé, la traversée, courte, de la ville est dangereuse, absolument pas équipée et la municipalité n'est pas du tout à l'écoute, au point de fermer, certains samedi de printemps, la voie que les familles empruntent pour aller au Bois.
-  bien
-  Saint Mandé est entourée de ville cyclable (Paris, Vincennes ...) et doit pouvoir donner accès au bois de Vincennes en toute sécurité à ses habitants. Il est nécessaire d'abandonner la priorité donnée aux voitures.
-  Aménagements minimaux et malpratiqués, très en dessous de ce qui se fait autour à Paris et Vincennes. L'avenue principale vient d'être refaite et n'écope que d'une petite bande sur la partie la plus large au sud, un simple logo cycliste ailleurs dans le centre. Aucun DSC ou tourne à droite, pas presque jamais respectés. Cas ubuesque, il y a même un feu déclenché par détection de poids (panneau "avancez jusqu'au feu"), où les automobilistes sont obligés d'avancer sur le sas pour que le feu passe au vert !... (tandis que le poids de deux cyclistes ne suffit pas à le déclencher...)
-  Je souhaite l'ouverture de pistes cyclables à Saint-Mandé
-  Beaucoup d'efforts à accomplir. Les voitures se sentent surpuissantes et ne respectent pas mes cyclistes et les piétons.
-  Il est incroyable que si peu soit fait sur cette commune alors qu'elle se trouve en lisière du bois de Vincennes. Aucun raccordement avec la coulée verte par exemple... dommage!
-  Aucun laissez le passage / tourne à droite (ou allez tout droit) installés aux feux rouges à Saint-Mandé.
-  Il n'y a pas de piste cyclable à Saint Mandé et l'utilisation du vélo n'est clairement pas la priorité de la municipalité.
-  Non merci
-  St Mandé est la seule commune autour du bois de Vincennes à ne pas avoir mis en place le double sens cyclable
-  Rues résidentielles limitées à 50km/h... pour s'affranchir de l'obligation de double-sens cyclables?
-  Il faut encourager la pratique du vélo en créant des bornes pour stationner son vélo plutôt que des pots de fleurs immenses et ignobles, en particulier dans la rue Sacrot, ou des barrières ont été installées alors que des bornes étaient beaucoup plus adaptées... Revaloriser les modes de déplacement doux est nécessaire dans cette commune si peu moderne..
-  Aucun panneau autorisant le contre sens cyclable Aucun panneau autorisant le tourner à droite au feu rouge
-  La plupart des rues n'ont aucune piste cyclable. L'avenue Général de Gaulle qui vient d'être refaite possède des bandes peintes au sol sur la partie sud, mais absolument aucune trace de vélos quand on remonte
-  C'est loin d'être une priorité les vélos en général et à Saint Mandé encore plus
-  Le maire sait-il que c'est un moyen de transport quotidien pour certaines personnes? Je ne pense pas.
-  non
-  La ville de Saint-Mandé semble être une ville anti-vélo et plutôt pour le "tout motorisé polluant". Pour la deuxième ville la plus polluée de France cela est inadmissible ! Je suis pour les zones piétonnes et les pistes cyclables dans Saint-Mandé.
-  On ne sent pas une politique ni une envie d'améliorer, sécuriser et promouvoir le velo
-  Plus de poste piste cyclable à double sens.
-  Peu d'effort sur le vélo
-  rien de particulier
-  Tous les axes praticables à vélo sont ceux des communes bordant la ville, très peu d'aménagement existent que ce soit pour circuler ou stationner. Saint Mandé= autoroute pour voiture
-  On veut plus du tout voir des voitures, vive les villes cyclables !

- Tout est à faire, au boulot !
- A Saint-Mandé, il faudrait : - développer des pistes cyclables sur les grands axes : avenue de Paris, avenue Victor Hugo, avenue de Liège, avenue Gambetta et résidentialiser l'avenue du Général de Gaulle en coupant le trafic transit sur cette avenue afin d'avoir enfin un vrai centre-ville agréable à Saint-Mandé ; - développer les double-sens cyclables, en supprimant parfois des stationnements motorisés latéraux pour donner plus de place aux cyclistes ; - créer des stationnement uniquement dédiés aux cyclistes à proximité des passages piétons (pour améliorer la visibilité des piétons, et éviter que les stationnements ne soient utilisés par les deux roues motorisés).
- exemple de négligence des besoins des cyclistes: un immeuble neuf, inauguré en octobre 2019, affecté à diverses activités artistiques et culturelles ne dispose pas d'un garage à vélos à proximité.
- Aucune concertation semble-t-il avec les autres villes autour qui agissent. La frontière entre Paris 20eme et Saint Mandé est claire, la piste cyclable s'arrête net.
- La Chaussée de l'Etang voie limitée à 30 km/heure est extrêmement dangereuse pour les cyclistes à contresens et les automobilistes nous prennent à partie 1/8
- Aucune piste/voie/réseau/double sens cyclable à St-Mandé (sauf peut-être 1, en venant de Paris, mais toute pourrie)
- Sur mon parcours quotidien avec des enfants le passage le plus chaud-chaud c'est la traversée de Saint-Mandé en passant devant le commissariat et la mairie pour relier le bois de Vincennes et Paris 12 (Courteline)
- La ville manque cruellement de pistes cyclables, c'est presque honteux à notre époque...
- Saint Mandé est une des dernières villes à ne pas permettre aux vélos de prendre les rues en contresens et à ne pas les autoriser à tourner au feu rouge. Que de retard...
- Aucun double sens cyclable, aucun sas vélo, aucune vraie piste cyclable. Aucun stationnement. L'une des villes les plus denses et polluée de France.
- La municipalité de Laurent Beaudoin ne fait absolument rien pour favoriser le vélo, un primat absolu étant accordé à la voiture. Saint-Mandé est resté à l'ère des années soixante !!
- Tout est fait pour la voiture rien pour le vélo, il est temps de changer !
- Peu de place pour les modes actifs (marche, vélo...) comparativement à la place accordée à la voiture (chaussée, places de parking)
- Une ville qui donne peu de place aux cyclistes comme aux piétons. Un espace urbain comme un grand parking
- ville entre le bois de Vincennes et Paris sans aucun équipement pour les déplacements à vélo
- Ras
- Les stations velib sont en nombre suffisant mais les velib toujours cassés
- Plus de stationnements dans les rues
- De gros progrès à faire à l'image de toutes les villes voisines (Paris, Vincennes, Montreuil, etc.)
- les rues à sens unique, bien que larges n'ont pas de piste cyclable, cela en dit gros...
- Saint-Mandé ne fait rien pour les vélos. Les aménagements existants sont nuls : pistes sur trottoir... qui fait toute la largeur du trottoir, idéal pour les conflits avec les piétons ; pictogrammes aux sols, points. Pas d'arceaux de stationnement devant les équipements municipaux ou près du métro. Des grands axes pas du tout aménagés. Avenue de Paris les contre-allées et parkings sont explicitement interdits aux vélos.